Ecole Primaire Publique BOISGERVILLY

1 rue de la Croix Balou. 35360 BOISGERVILLY tel : 02-99-06-49-70

NOTE DE RENTREE : ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Enseignants:

Cycle 1 : Mme BISSON Marine : PS MS ATSEM : Mme PIEDVACHE Gwenola M ROUGER Mickaël : MS/TPS ATSEM : Mme LE CORRE Nathalie

Mme DA COSTA Camille : GS ATSEM : Mme VITRE Marie-France

Cycle 2: Mme GLOAGUEN S'everine: CP

Mme BERNEDE Sabine : CE1
Mme POTHIER Andréa : CE1 le mardi et 12 lundis

Mme DONNART Hélène : CE1/CE2 le lundi

Mme TERTRAIS Aurélie: CE1/CE2 le mardi, jeudi et vendredi

Mme LEFEUVRE Claudine : CE2

Cycle 3: M ROLLAND-MARMIER Mathieu: CM1

Mme GOVEN Isabelle: CM2

Mme MASSART Carole: CM2 le vendredi

<u>Direction</u>: Mme DONNART Hélène Journée de décharge le mardi et jeudi

Pour les rendez-vous, un contact téléphonique est préférable : 06 31 83 82 30

• Horaires de l'école : - maternelle : de 8h30 à 12h00 et de 14H00 à 16h30

- élémentaire : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30

• Il n'y a pas classe le mercredi.

• <u>L'accueil des élèves</u> : du fait des conditions propres à la crise sanitaire, les entrées se font à 8H20 pour la maternelle, 8H25 pour l'élémentaire

-par le portail élémentaire : maternelle, classe de CE1 Mme DONNART et le cycle 3 -par le hall : classes de cycle 2 (sauf CE1 de Mme DONNART/TERTRAIS)

MATERNELLE: l'accueil se fera dans les classes matin et après-midi (ou en salle de sieste).

ELEMENTAIRE: du CP au CM2, l'accueil se fera également dans les classes à 8H25 et à 13H55 (décalage de 5 mn nécessaire pour limiter le brassage).

La sortie des élèves se fera dans les mêmes conditions que l'entrée.

Pour des questions de sécurité, aucun élève n'est autorisé à circuler seul dans les couloirs en dehors des heures de classe.

Les conditions propres à la crise sanitaire sont déterminées selon les directives et le protocole en vigueur.

CIRCULATION : Des changements sont à prévoir à partir d'octobre du fait des travaux d'agrandissement de l'école. Nous vous tiendrons informés.

- Retards: DES RETARDS PERTURBENT CHAQUE JOUR LES DEBUTS DE SEANCES.
 - Les parents veilleront aux horaires, afin que leur(s) enfant(s) arrive(nt) à l'heure.

De même, les enfants ne sont plus sous la responsabilité des enseignants, après l'heure de fin de classe. Merci donc de bien vouloir respecter ces horaires.

- **<u>Sécurité</u>**: Or conditions sanitaires particulières, merci de respecter le sens de circulation imposé par le plan VIGIPIRATE, et l'entrée par le portail élémentaire.
- Relations parents-enseignants:
 - ✓ Les parents sont invités à signaler tout problème de santé ou familial, dont les enseignants pourront tenir compte.
 - De même, les cas exceptionnels, où les enfants ont dû se coucher tard, seront signalés.

- ✓ Les parents peuvent rencontrer les enseignants sur rendez-vous (merci de solliciter en amont ce rendez-vous, dans le cahier de liaison).
- ✓ Les problèmes rencontrés par l'enfant à l'école sont à signaler au plus vite, pour être gérés par les enseignants, au sein de l'établissement.
- Les demandes d'absence pour congé en dehors des vacances inscrites au calendrier scolaire doivent faire l'objet d'un courrier en vue d'une transmission vers l'Inspection (cette transmission est une obligation envers l'Inspection Académique). Les enseignements sont à la charge des familles lors de cette période d'absence.

Matériel :

- ✓ Les parents veilleront chaque semaine, à l'état du petit matériel de leur enfant, et à ce que rien ne manque dans leur cartable, (et à restituer le cas échéant ce qui proviendrait de l'école).
- ✓ Les livres de bibliothèque doivent faire également l'objet de soins très attentifs.
- ✓ Un sac comportant une tenue complète de rechange est indispensable pour les plus jeunes enfants de maternelle.
- ✓ Les parents sont invités à **inscrire le nom de leur enfant sur les vêtements** (manteau, pull) et les sacs. Chaque année un nombre considérable de vêtements est abandonné.

• Parasites:

Aucune école n'est à l'abri des poux. Les parents doivent, par conséquent, être très vigilants et surveiller la chevelure de leur enfant et effectuer, si besoin, les soins nécessaires.

• Assurance: ATTESTATION à REMETTRE pour le JEUDI 9 SEPTEMBRE au plus tard.

Les parents devront fournir une attestation d'assurance scolaire pour leur enfant.

IMPORTANT: L'attestation doit comporter les mentions <u>«individuelle accidents ou corporelle» et «responsabilité civile».</u> Chaque année des attestations sont à corriger pour une imprécision à ce sujet.

Conseil d'école :

Les élections des représentants des parents d'élèves se dérouleront vendredi 08 octobre. Les parents qui souhaitent se présenter le signaleront à Mme DONNART dès que possible. Le premier conseil d'école aura lieu le mardi 12 octobre à 18H.

<u>Cantine</u>: Les inscriptions s'effectuent via un portail familles. Les familles n'ayant pas effectué cette démarche peuvent se rapprocher des services de la mairie.

Calendrier scolaire (consultable toute l'année sur le site education.gouv.fr)

ZONE B	
Rentrée des élèves	Jeudi 2 septembre 2021
MERCREDI 22 SEPTEMBRE	Classe en remplacement du vendredi 24 septembre
Vacances de Toussaint	Du vendredi 22 octobre au lundi 8 novembre 2021
Vacances de Noël	Du vendredi 17 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
Vacances d'hiver	Du vendredi 4 février au lundi 21 février 2022
Vacances de printemps	Du vendredi 8 avril au lundi 25 avril 2022
Pont de l'Ascension	Du mardi 24 mai 2022 au lundi 30 mai 2022 (sauf
	information contraire des services académiques)
Fin des classes	Jeudi 07 juillet 2022

Le départ en vacances a lieu le jour indiqué après la classe, et la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Merci de rapporter à l'école les papiers complétés ainsi que l'attestation d'assurance (responsabilité civile <u>et</u> individuelle accidents) <u>au plus tard le jeudi 9 septembre.</u>

Très bonne rentrée à tous! L'équipe enseignante